



Province de Québec  
MRC des Pays-d'en-Haut  
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le :

**LUNDI 13 JUILLET 2026, à 18 H**

À la salle du conseil, située au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles.

Le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure portant le numéro DDM2026-038, concernant l'immeuble situé au 229, chemin du Village, désigné sous le numéro de matricule 2987-44-3895.

#### Objet de la dérogation :

La demande vise à autoriser l'implantation d'un garage malgré les marges non-respectées :

- Un empiètement en marge avant, alors que la réglementation exige l'implantation en marge latérale ou arrière ;
- Une marge latérale de 0,8 mètre alors que la réglementation exige 1,5 mètres.

#### Droit de parole :

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

**QUE** le public pourra, à tout moment avant la séance, transmettre des questions par écrit aux membres du conseil à l'adresse courriel suivante :

[directeur@lac-des-seize-iles.com](mailto:directeur@lac-des-seize-iles.com).

Donné à Lac-des-Seize-Îles, le mardi 16 juin 2026.

Patrick Paradis  
Directeur général et greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Patrick Paradis, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026. J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026.

Patrick Paradis  
Directeur général et greffier-trésorier